

PROJET VRP

(Volontaires Recruteurs de Proximité)



Objectif du dispositif : aider les clubs à sensibiliser et recruter de nouveaux arbitres au sein de leur effectif.



10 VRP identifiés sur tout le territoire (cf carte)

Public cible: U15 à Séniors



Comment ça se passe pour mon club?

- ➤ Le club prend contact avec le coordinateur VRP :

 Jacques BADET CTRA jbadet@lbfc.fff.fr ;
- Le coordinateur VRP missionne un VRP pour prendre attache avec le club et convenir d'une première séance de découverte à l'arbitrage ;
- Si le club le souhaite, le VRP propose aux jeunes intéressés de mettre en place une deuxième séance sous quinzaine;
- ➤ A l'issue, le VRP orientera les jeunes intéressés vers une prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA) ;



A RETENIR:

Le club doit être le déclencheur de l'opération via le coordinateur VRP. Le référent arbitre du club, le ou les arbitres du club <u>ET</u> l'éducateur de la catégorie ciblée doivent être investis dans ce projet.

<u>Coordinateur VRP</u>: Jacques BADET – CTRA <u>jbadet@lbfc.fff.fr</u>

Les équipes de la LBFC se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches d'inscription.